

mandé par la municipalité lyonnaise, eut aussi les honneurs de l'exposition en 1848.

« D'autres œuvres figurèrent successivement aux expositions de la Société des Amis-des-Arts de notre ville, ce sont : le *Mauvais propriétaire*, la *Mère mourante*, les *Petits Partageux*, le *Jour des Cendres*, *Patrie et Famille*, les *Suites de la guerre civile*, la *Réunion de l'Eglise grecque et de l'Eglise romaine*, le *Prisonnier d'Etat sous Louis XIII*.

« Genod aborda aussi la peinture religieuse : plusieurs de ses tableaux contribuent à l'ornement de nos églises.

« Le tableau de la *Cinquantaine*, admis à l'exposition universelle de 1855, valut enfin à son auteur, qui pouvait se croire oublié, la distinction la plus enviée des artistes, la seule qu'il n'eût pas obtenue encore, la croix de la Légion-d'Honneur. Cet acte de tardive justice fut salué de l'approbation générale.

« Son dernier tableau, daté de 1857, représentant un *Episode de l'inondation des Brotteaux en 1856*, fut acheté par l'Empereur et se voit aujourd'hui dans la galerie des peintres lyonnais.

« Si cette page n'ajouta rien à la réputation du peintre, elle témoigna du moins qu'il était resté fidèle aux inspirations de toute sa vie, et que, comme le disait si bien son biographe, de tous nos peintres, il est bien celui qui a toujours mis le plus son pinceau au service de son cœur.

« Nommé professeur à l'Ecole des beaux-arts en 1839, il en remplit les fonctions avec un zèle et un dévouement restés sans défaillance jusqu'à la veille de sa mort. Ses élèves, qu'il aimait comme un père, se souviendront longtemps de ses dernières apparitions à l'Ecole, où il arrivait chancelant, exténué, comme pour leur enseigner la loi du devoir par ce suprême exemple.

« Genod ne connut jamais l'envie ; l'envie était pour lui